

La Pactoise – n°152

DATE DE PARUTION

JUIN JUILLET 2022

Le mot du Maire : Mr Laurent ILTIS

Chères Pactoises et Pactois,

Il m'est toujours très agréable de vous écrire. A chaque mot que je frappe sur mon clavier, j'ai le sentiment de vous parler , de m'adresser à vous et de prendre le temps d'échanger .

Je voulais à travers cet éditorial vous faire part de profondes satisfactions quant au développement de notre village. Après les arrivées de nos médecins généralistes, de notre infirmière, de notre coiffeuse, de notre esthéticienne, .. de nouveaux projets voient le jour . En effet, notre zone industrielle va bientôt voir trois entrepreneurs s'installer. Notre « petit marché » du lundi est susceptible de croître avec la possible arrivée d'un troisième commerçant ambulant. Une seconde infirmière souhaite aussi venir à PACT.

Mais aussi, nous travaillons, croyez le bien, à trouver des locaux pouvant accueillir une ostéopathe, un magasin d'informatique... Je ne vous cache pas que nous éprouvons des difficultés immobilières pour recevoir des partenaires ravis de venir sur PACT et contribuer à son rayonnement . Nous poursuivons également un travail important , en toute confiance, avec les investisseurs de village seniors pour lequel les exigences sont élevées. Mais nous y arriverons, la volonté est là et notre détermination comme notre engagement sont élevés.

Sur le plan associatif, social , éducatif, la course aux œufs a connu un beau succès populaire qui en appelle d'autres. Nos enfants étaient ravis de pouvoir courir à la rencontre « de trésors en chocolat ». petits et grands ont eu droit à une juste récompense en croquant à pleines dents , des œufs découverts ici et là sur notre terrain de foot.

Le cross du muguet , le 1^{er} depuis les courses des jonquilles, a connu un succès local . Chaque coureur s'est vu récompensé de ses efforts par une médaille et une coupe a été remise aux premiers de chaque catégorie.



Le cinéma de plein air organisé dans la cour de l'école a vu une cinquantaine de personne assister à la projection d'un film populaire. Je ne vous cache pas ma frayeur lorsque le lendemain de sa projection, à l'aube, à 07H15, j'ai constaté qu'une importante branche de l'immense platane de la cour d'école s'était brisée au cours de la nuit. Sans désespérer, nous avons fait expertiser l'arbre et devant sa fragilité intégrale, nous avons dû nous résoudre à l'abattre sur le champs.

Mais nous replanterons avec nos enfants et nos institutrices. En effet, nous avons proposé aux enfants de l'écoles et leurs maîtresses l'arbre. Il sera planté au même endroit, conformément à leur souhait et une plaque commémorera cet instant de vie qui reprendra .

Je vous confirme également l'installation prochaine d'un dispositif de vidéo surveillance au centre du village. Je regrette toutefois l'absence d'une concertation avec les villages d'EBER n'ait pas lieu. Elle permettrait de rationaliser les implantations des caméras ici et là, de limiter les coûts de chacun tout en gagnant en efficacité . Néanmoins en septembre /octobre prochain, je vous inviterais à une réunion publique avec les militaires de la gendarmerie de BEAUREPAIRE en vue de la signature d'une convention de « participation citoyenne ».

Avec la santé et nous avons , je le crois, réussi à vous protéger avec l'installation de nos deux médecins et de notre infirmière , la sécurité est également une préoccupation majeure . Même si ces deux thématiques relèvent du régalien, nous avons choisi de nous emparer avec force de ces deux sujets majeurs et nous y répondons par des actions concrètes .

J'ai demandé également à Martine et Mélissa, nos deux secrétaires, de se porter à votre écoute au cours de la vague de chaleur qui déferle sur notre pays. Le plus fragiles d'entre nous seront régulièrement appelés par Martine et Mélissa. Bernard PIOLAT , notre agent technique, et plusieurs adjoints se mettrait immédiatement disposition pour répondre à toute problématiques logistiques (eau, courses, médicaments...). Il convient de préserver la solidarité inter générationnelle et la fraternité de nos villages.

Je vous souhaite à toutes et tous, une bonne lecture de votre magazine et vous renouvelle une nouvelle fois mes vœux de prudence sanitaire car la covid est toujours là. Je ne pourrai évidemment clôturer ces quelques mots sans vous souhaiter à chacune et chacun , de bonnes vacances estivales.



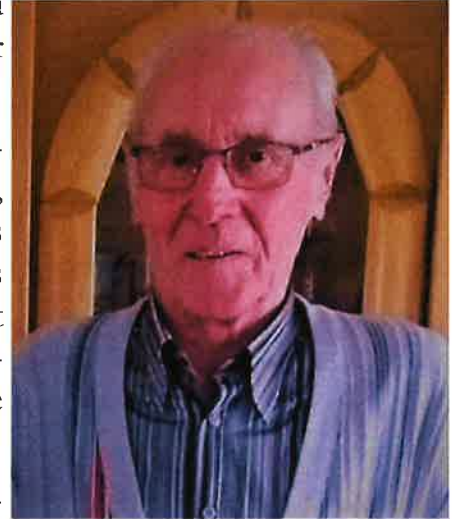
DÉCÈS

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès de Monsieur Gilbert AUBERT, le 09 AVRIL 2022, à l'âge de 75 ans.

« J'ai connu Gilbert il y a maintenant 45 ans lorsque nous sommes arrivés à Pact.

Cet hommage, je le partage avec ses anciens collègues du conseil municipal et avec l'équipe d'amis qui se trouvait pour des moments amicaux et festifs.

Gilbert a toujours été très impliqué dans la vie de notre village, musicien chevronné il jouait à l'avant-garde Pactoise, notre fanfare locale. Nos filles ayant le même âge, nous nous retrouvions au sou des écoles et à l'association des familles rurales qui organisait le centre aéré « la ruche ». Gilbert était toujours prêt pour préparer et faire vivre les diverses manifestations. C'est donc tout naturellement que je suis allée le trouver pour nous rejoindre au conseil municipal.



Elu en 2001, il a fait 3 mandats avec moi dont un de premier adjoint. Nous avons quitté la vie publique tous les deux en 2020. Gilbert était quelqu'un sur qui on pouvait compter. Lorsque l'assainissement est arrivé à Pact, il était chargé du suivi des travaux, c'était un important et fastidieux chantier. Nous étions ensemble pour la construction de la cantine, la mise en place de la chaufferie bois, l'élaboration du plan local d'urbanisme. Il participait également à plusieurs commissions communales.

Il était également délégué au syndicat des eaux Dolon Varèze, au syndicat de la maison de retraite du Dauphin Bleu, il était très impliqué dans le syndicat de gestion de la forêt de Taravas. Durant son mandat d'adjoint il a siégé à la communauté de communes du territoire de Beaurepaire.

Certes il avait son caractère, moi aussi d'ailleurs, parfois un nuage passait mais le soleil revenait aussitôt, nous avions un très grand respect l'un envers l'autre et l'amitié était toujours présente.

Il était également très attaché à l'organisation des différents banquets de classes des conscrits nés en 46-47 et 48. Certains se souviendront des après choucroutes de l'association pour la rénovation de l'Eglise et des bons moments passés ensemble, que de rigolades.

Aujourd'hui j'ai une pensée particulière pour Michèle qui elle aussi est très impliquée dans la vie de notre village, pour Florence, Béatrice et toute la famille.

Nous avons perdu aujourd'hui une figure de Pact qui a beaucoup donné pour son village

Au revoir Gilbert »

Texte de Claude NICAISE,

La Pactoise adresse ses sincères condoléances à sa famille



DÉCÈS

- Le 8 mars nous avons appris le décès de Monsieur André SONZOGNO, à son domicile Chemin de la Vie Marchère. Agé de 73 ans, il passait une retraite paisible à PACT (Isère) au côté de son épouse. Enseignant, il avait la passion de la transmission du savoir, et l'amour des enfants.

La Pactoise adresse ses très sincères condoléances à son épouse Danièle et à ses enfants.

- Le 21 avril, nous avons appris le décès de Monsieur Christian REY à son domicile, Montée de l'Eglise. Agé de 68 ans, il se montrait très discret et courtois.

La Pactoise adresse ses très sincères condoléances à sa famille .

- Le 23 mai 2022, nous avons appris le décès de Madame SIBUT Georgette née NORMAND à l'âge de 88 ans. Maman de Maryline AMOUROUX hélas décédée en juillet 2017. « Jo » était infatigable, toujours présente et active. Elle a travaillé de nombreuses années parmi le personnel de la boucherie lors des nombreuses activités de traiteur. Elle a suivi son mari Fernand de quelques mois.

La Pactoise adresse ses très sincères condoléances à toute sa famille.

- Le 30 mai 2022 nous avons appris le décès de Monsieur José-Santiago CARMONA Y GARCIA, domicilié chemin du Chêne et âgé de 61 ans.

La Pactoise adresse ses très sincères condoléances à sa famille.

- Le 27 Juin 2022 nous avons appris le décès de Monsieur André VILLARD à l'âge de 82 ans.

La Pactoise adresse ses très sincères condoléances à toute sa famille



MARIAGE

SAMEDI 16 AVRIL à 11 heures 30, Mr le Maire, Mr Laurent ILTIS, a accueilli le jeune Emmanuel BISCH, 31 ans étudiant, pactois, fils de Mr et Mme BISCH Marc et Liliam, domiciliés route de Moissieu, afin de l'unir à Mme Ayça YAGCI, 28 ans, étudiante. La future épouse et son « prince charmant » se sont rencontrés pendant leurs études de médecine en Italie. La barrière de la langue ne semble pas être une difficulté, car la jeune mariée de nationalité turque ne maîtrise pas encore le français... C'est dans une ambiance très joyeuse que les jeunes gens se sont dit « oui !! », en présence de deux témoins, Rachel sœur d'Emmanuel, étudiante, domiciliée à METZ, et de Mr Bayrav SENNER, ami de la mariée, retraité, domicilié en SUISSE



La Pactoise leur souhaite beaucoup de bonheur.



NAISSANCE

La Pactoise souhaite la bienvenue à : *Raphael, né le 14 AVRIL, à VIENNE au foyer de Yoan BOUDERAND et Mathilde FOUCAULT, domiciliés Chemin de la Deroy.*



Félicitations aux heureux parents et bienvenue à bébé.

CLUB AUTOMNE ENSOLEILLE

Ce sont 60 convives qui se sont réunis à la salle des fêtes ce mardi 28 Juin pour le traditionnel pique-nique de fin de saison du Club du 3ème âge. Le mauvais temps n'a pas permis encore cette année, de se retrouver au stade. On notera que les activités font une pause en ces mois de juillet et août. La reprise aura lieu début septembre.



Bonne vacances à tous, et aussi un bon rétablissement à notre amie Michèle AUBERT qui se rétablit de sa mauvaise chute.

SAVATE / BOXE FRANCAISE

Le 18 Juin s'est déroulée l'assemblée générale du club de boxe française de Lion Samauritain. Tous les participants se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié au bar du village chez Del et Christian que nous remercions pour leur accueil. Cette saison se terminera le 22 Juin et reprendra le 13 septembre 2022.

Nous vous rappelons que les cours de boxe sont mixtes et ont lieu dans la salle du Foyer Rural les :



-Mardis de 18H à 19H pour la boxe ados/adultes

-Mardis de 19H à 20H pour l'aérobixe (gym féminine avec gestes de boxe sans contact)

-Mercredis 17H à 18H pour la boxe enfants (de 6 à 12 ans)

-Mercredis de 18H à 19H15 pour la boxe ados/adultes



Tarifs :

Boxe enfants 95 € l'année

Boxe ados/adultes 110 € l'année

Aérobixe féminines 95 € l'année

Il est possible de faire un essai gratuit pour le 1er cours.

Pour plus d'information, merci de contacter le président Roland Valla : 06-81-13-63-32

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

En raison des congés d'été, le secrétariat de mairie sera fermé :

Du lundi 22 au samedi 27 Août 2022

Permanences :

le mardi 23 Août 2022 de 10h à 12h

le vendredi 26 Août de 10h à 12h

En cas d'urgence, prendre contact avec Mr le Maire au

06 49 51 41 41

Ou messagerie

mairie.pact@entre-bievreethone.fr

Bonnes vacances à tous !!!



**Participation jeudi 23 juin 2022 de Martine J. et Bernard H.
à une journée de formation.**

Thème : Les élus et la communication de crise.

Organisée par l'IRMA, institut des risques majeurs et animée par une spécialiste, journaliste consultante.

Déroulement sur une journée complète, avec pour objectif de donner aux participants les règles et techniques élémentaires pour être efficace et convaincants lors d'une intervention médiatique. Après une présentation des outils pédagogiques, la journée fut principalement dédiée à des exercices filmés, simulés dans les conditions du réel.



La répétition des exercices et leur correction permettent de progresser tant sur le fond (pertinence et impact du message,..) que sur la forme (aptitude, aisance..).

Photo : Martine JOURDAN, secrétaire de mairie, en plein exercice, Super intervention, réalisée avec sérieux et concentration.

Notre seul souhait : ne pas avoir à mettre en pratique ces nouvelles connaissances.

BIENVENUE A MELISSA



La Pactoise souhaite la bienvenue à Madame Mélissa FAYANT, nouvelle adjointe administrative à compter du 9 mai 2022 au secrétariat de la mairie. Elle a déjà occupé cette fonction en mairie de POMMIER de BEAUREPAIRE, LA FRETTE, et FARAMANS.

Cette jeune maman de deux enfants, est domiciliée sur la commune de PAJAY.

Elle est présente au secrétariat les lundis, mardis et jeudis.

Bonne intégration parmi nous...

RECHERCHE ARTISTES PEINTRES !



Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre 2022, la mairie souhaite organiser une exposition de peintures.

Les personnes qui souhaitent exposer leurs productions (tableaux, peintures à l'eau, acryliques...4 à 5 œuvres au maximum) merci de prendre contact avec la mairie au 04 74 84 87 60 ou mairie.pact@entre-bievreethone.fr

ATELIER LOISIRS



L'atelier arrête son activité le 9 juin et reprendra le 15 septembre 2022.

Pour enrichir ces moments de convivialité et d'échange, les personnes qui le voudront pourront pratiquer quelques petits travaux manuels(tricot, crochet, broderie et autre...) rien n'est imposé.

Pour rappel cet atelier est ouvert aussi bien aux dames qu'aux messieurs.

Passez de bonnes vacances.

Et à la rentrée.....

RAMASSAGE ORDURES MENAGERES



Rappel pendant les mois de juillet et août, la collecte des ordures ménagères s'effectue toutes les semaines (6-13-20-27 juillet et 3-10-17-24 et 31 août)

Attention sortir les bacs la veille au soir car passage du camion à 3 heures

UN PEU D'HISTOIRE...



Le 19 mars 1962, nous avons commémoré le cessez-le-feu entre la France et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne. Une fin des hostilités entrée en vigueur, à la suite de la signature, la veille, 18 mars, des accords d'Evian.

Accueilli avec soulagement par la grande majorité de la population française, il met officiellement fin aux « opérations militaires et à la lutte armée sur l'ensemble du territoire algérien ». Pour des centaines de milliers d'appelés, c'est la perspective d'un retour rapide dans leurs foyers et la fin des combats. Pour autant, les violences continuent et frappent sans distinction l'ensemble des populations.

Par la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ».



8 Mai 1945 : fin de la guerre en Europe.

Puis après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945. Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler dans son bunker, le 30 avril, les troupes nazies qui défendent Berlin capitulent, le 2 mai 1945.

Dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl - chef d'état-major de la Wehrmacht - signe à Reims la capitulation sans condition de l'Allemagne. L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23h01. Un nouvel acte de capitulation du IIIe Reich est alors signé à Berlin entre les commandements militaires allemands et alliés. La guerre prend officiellement fin sur le continent européen.

Ces moments de célébration nous ont donné l'occasion, de nous souvenir et d'avoir une pensée pour le peuple ukrainien qui vit la guerre, aux portes de l'Europe.



KERMESSE

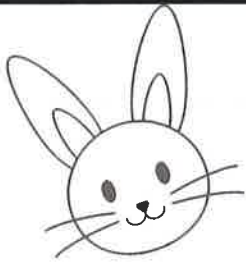


Le samedi 25 juin, le Sou des Ecoles a organisé sa kermesse. Sur le thème d'Hawaii, les enfants, ont commencé par défiler de l'école jusqu'au stade où ils ont fait une flashmob, suivie d'un spectacle élaboré avec leurs enseignantes.

Après un repas et du snack préparé par des prestataires du village (nous remercions la boucherie Perono, le traiteur Francoz, la boulangerie Durand et le Bistrot pour leurs services), les enfants ont pu profiter des structures gonflables et autres activités mises en place par l'association. La fête s'est conclue par la remise des diplômes et cadeaux aux CM2 pour leurs entrées au collège.

Le Sou des Ecoles vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée pour de nouveaux évènements !





Chasse aux oeufs !



Le dimanche 24 avril, sous l'impulsion de la mairie, les enfants de l'école avaient rendez vous au stade pour la " Chasse aux œufs" !!!

C'est au top départ de Monsieur le Maire, Mr Laurent ILTIS, à 10 heures, que petits et grands se sont élancés sur le stade à la recherche du trésor caché.

Cette animation, réalisée pour la première fois, s'est déroulée dans une très bonne ambiance et avec une météo clémente. Une buvette était également proposée par le Sou des Ecoles.

C'est sûr, l'année prochaine, on recommencera ...

Les enfants de l'école qui n'avaient pas pu participé, se sont vu remettre dès la rentrée un petit lot d'œufs en chocolat ...

Un grand merci à tous, parents et membres du Sou des écoles !



Le top départ des enfants donné par Mr le Maire !



Le **Vendredi 15 avril**, les enfants sont partis de l'école à 16h30 pour défiler en musique à travers le village jusqu'au stade, en compagnie de Mr CARNIVAL. Organisé par le Sou des Ecoles, ces festivités ont permis aux enfants de parader gaiement sous les directives de DJ Oliv' et à tous de profiter du beau temps, de la buvette et de la fête. Comme le veut la tradition, Monsieur carnaval a été mis sur le bûcher et brûlé. Ainsi disparaît avec lui les aspects négatifs de l'hiver pour laisser place au renouveau du printemps!



Résultats au 1er tour sur notre commune—dimanche 12 juin 2022

Nombre d'électeurs inscrits	648
Nombre d'électeurs votants	350
Nombre de suffrages exprimés	337
Blancs	7
Nuls	6
M NEUDER Yannick	66
Mme MEILLIER Estelle	2
Mme ROURE Paulette	5
Mme PRUVOST Pascale	66
M GAGNIEU Hugo	19
M PERRODIN Bruno	3
M MOULIN-COMTE Alexandre	117
Mme GITTON Odile	4
Mme DICHARD Dominique	54
M LILLO Pietro Roberto	1
TOTAL	337

On notera que Mr Laurent ILTIS a recueilli 4 voix.

Résultats au 2ème tour sur notre commune—dimanche 19 juin 2022

Nombre d'électeurs inscrits	648
Nombre d'électeurs votants	329
Nombre de suffrages exprimés	300
Nuls	9
Blancs	20
M NEUDER Yannick	134
M MOULIN-COMTE Alexandre	166
TOTAL	329

EXPO CHEZ PACO

Dans le cadre de l'animation CARNET DE VOYAGES, le JARDIN de PACO (Mr Pascal GUENEUX) a accueilli l'exposition de Carole L'hôpital le samedi 14 mai.

Appelées « *ici est ailleurs* », les œuvres suspendues, flottantes et irréelles, rappellent la fragilité du monde.

Un univers de « bleu »



ANIMATION A LA BIBLIOTHEQUE DE PACT - DEVIENS DETECTIVE !

Samedi 21 Mai, à 10h à la bibliothèque de Pact, douze enfants ont résolu une enquête. En effet, un empoisonnement avait eu lieu. Le professeur PLOP et son assistante aidés des enfants du village ont mené l'enquête pour découvrir le coupable.

Ils ont effectuées des relevés d'indices, empreintes digitales, labiales, dentaires, extraire l'ADN etc... un vrai travail de policier scientifique.

Pendant ces recherches, Monsieur le Maire, Mr Laurent ILTIS, s'est joint à eux, et leur a apporté quelques conseils pour résoudre l'énigme.

Au bout de la matinée, le coupable a été démasqué...

Un grand merci à tous, enfants, animateurs, et au réseau écume pour cette animation !



Mr Le Maire aide les jeunes détectives en herbes. Le coupable démasqué, Cécile a offert aux enfants le verre de l'amitié.



27 présents
2 procurations
effectif de 35

ACCA

L'assemblée générale de la société de Chasse de l'ACCA de Pact s'est tenue ce dimanche 5 juin. Face à un auditoire attentif et fidèle, le conseil d'administration a présenté le bilan moral et le bilan financier de l'année écoulée.

Ce dernier se trouve positif et le président a remercié tous les intervenants pour leur active participation aux journées et activités permettant de générer de la trésorerie.

Différents votes ont entériné de bonnes décisions pour l'avenir de la société, tarif de la cotisation annuelle, modification du règlement intérieur...

La saison 2021/2022 se clôturera par le repas du 26 juin, ouvert à tous.



La matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié

La période d'ouverture de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de l'Isère du 11 Septembre 2022 à 7H au 28 Février 2023 au soir.

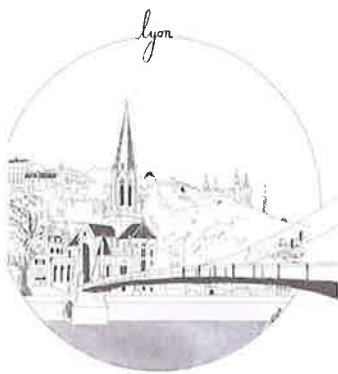
VOYAGE A LYON—SORTIE SCOLAIRE

Après un trajet en car, chaque classe a pu bénéficier d'une visite contée du Vieux Lyon avec 3 conteurs de l'association Cybèle. Les enseignantes : Mme BERTHIER, Mme BERGER-POURCENOUX, Mme ULMER ont été accompagnées de Mme CHARPENAY (ATSEM) et de plusieurs parents (que nous remercions vivement) tout au long de la journée.

Après cette visite se terminant par la Cathédrale St-Jean, les cars nous ont conduits en bord de Saône pour pique-niquer. Des jeux ont été organisés en attendant notre péniche !

Une visite guidée des monuments de Lyon s'en est suivie pendant une heure tout au long de la Saône : Les ponts, le Palais de Justice, les pentes de la Croix-Rousse, la Basilique Notre-Dame de Fourvière, Confluence et même l'ancien appartement de Benzema !

Le Sou des écoles a entièrement financé cette sortie, nous les en remercions ainsi que toutes les familles qui participent aux actions organisées par celui-ci.



FAVORISONS LE BON VOISINAGE



Charte de BON VOISINAGE

J'aime ma commune et je lui montre...

- J'attends le jour de collecte pour sortir mes sacs-poubelles, mes bacs et mes encombrants.
- Je respecte la propreté des espaces communs et je veille à nettoyer en cas de salissure accidentelle.
- Je composte mes déchets verts ou je les emmène à la déchetterie car il est interdit de les brûler.
- Je taille mes haies en limite de propriété, elles ne doivent pas empiéter sur le domaine public.

Je fais vœu de silence...

- J'évite de bricoler et tondre le dimanche, je m'arrange pour le faire la semaine, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h (si j'y suis obligé le dimanche, je le fais de 10h à 12h).
- Si je dois effectuer des travaux ou fêter un événement, je préviens mes voisins et je fais mon possible pour modérer les nuisances.

Je suis l'ami des bêtes, mais...

- Je tiens mon animal en laisse. Chien ou chat, je ne le laisse pas divaguer et je ramasse ses déjections.
- Je m'assure que mon compagnon n'est pas une nuisance (bruits ou odeurs pour mes voisins).
- Je ne nourris pas les animaux errants (pigeons, chats...) afin de limiter leurs nuisances.

Je roule courtois...

- Je circule lentement dans le village et sur les parkings.
- Je veille à ne gêner personne lorsque je stationne mon véhicule, donc je ne me gare ni sur les trottoirs, ni sur les places privées ou handicapées.



Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de tous.

RESPECTONS NOS VOISINS !

**CHOISIR
LE BON MOMENT,
C'EST MOINS
DÉRANGEANT**



RAPPEL DES HORAIRES (tonte, bricolage...)

Les jours ouvrables : 8h30-12h / 14h-19h30

Les samedis : 9h-12h / 15h-19h

Les dimanches et jours fériés : 10h-12h

DIVAGATIONS D'ANIMAUX

ATTENTION!!

UN ANIMAL EN ÉTAT DE DIVAGATION

(ARTICLE L211-23 DU CODE RURAL)

PEUT ÊTRE SAISI

ET CONDUIT À LA FOURRIÈRE !



LES ANIMAUX VOUS APPARTENANT RELÈVENT

DE VOTRE RESPONSABILITÉ



NOUVEAU A PACT CREATION D'UN CLUB PHOTO



A l'initiative de Mr Loïc PICCHIO, domicilié chemin de Félizon, membre d'un club photo sur le canton,

Si vous souhaitez débiter, si vous êtes photographes confirmés, si vous voulez apprendre, si vous voulez faire des sorties, si vous voulez faire des expositions, si vous voulez partager vos créations,...

On vous attend :

Lundi 18 JUILLET à 19 heures, Salle Célestin MEILLON

(les rencontres seront prévues 1 fois par mois les lundis de 19h à 21h Salle Meillon)

Renseignements au 06 83 96 13 85

BIENVENUE A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

C'est avec un grand plaisir que Mireille et Cécile ont accueilli une nouvelle bénévole à la bibliothèque municipale.



Madame Marie-Noëlle FAURE nouvelle habitante du village route de Sonnay, (originaire de Primarette) avait pris connaissance en lisant la Pactoise du manque de bénévoles. Encore en activité professionnelle, elle envisage une retraite avant la fin de l'année 2022, et pense déjà à occuper son temps libre.

Grande lectrice, et souhaitant s'intégrer à la vie du village, elle a franchi le pas, et s'est présentée en mairie.

Elle vient étoffer la petite équipe, et sera formée par Cécile.

La Pactoise lui souhaite une très bonne intégration...

Pendant les vacances d'été la bibliothèque sera ouverte TOUS LES SAMEDIS MATINS.

Elle sera fermée les mardis 2 / 9 et 16 AOUT.

Résultat du 1er tour sur notre commune – dimanche 10 avril 2022

Nombre d'électeurs inscrits	643
Nombre d'électeurs votants	537
Nombre de suffrages exprimés	520
Blancs	13
Nuls	4
Mme Nathalie ARTAUD	3
Mr Fabien ROUSSEL	7
Mr Emmanuel MACRON	107
Mr Jean LASSALLE	17
Mme Marine LE PEN	205
Mr Éric ZEMMOUR	37
Mr Jean-Luc MELANCHON	86
Mme Anne HIDALGO	8
Mr Yannick JADOT	10
Mme Valérie PECRESSE	16
Mr Philippe POUTOU	5
Mr Nicolas DUPONT-AIGNAN	19
TOTAL	520

Résultat du 2ème sur notre commune- dimanche 22 avril

Nombre d'électeurs inscrits	643
Nombre d'électeurs votants	523
Nombre de suffrages exprimés	479
Blancs	33
Nuls	11
Mr Emmanuel MACRON	182
Mme Marine LE PEN	297
TOTAL	470



Ses missions :



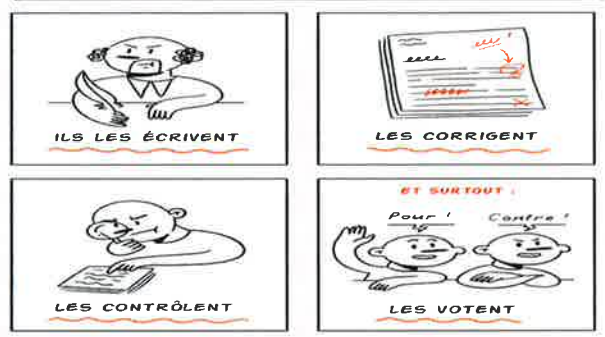
Les dimanches 12 et 19 juin étaient les

Législatives

les élections législatives ! Elles servent à élire les députés qui occuperont l'Assemblée nationale pendant cinq ans



LEUR RÔLE : ENCADRER LA LOI



ALLONGEMENT DES DELAIS DE RENDEZ-VOUS POUR LES DEMANDES DE CNI PASSEPORTS ET TITRES D'IDENTITES

L'allongement des délais de rendez-vous dans les mairies dotées d'un dispositif de recueil (DR) pour les demandes de délivrances de CNI, passeports et titres d'identités, s'est récemment accentué, au niveau national comme au niveau départemental. Le délai moyen national fin avril 2022 est de **65 jours**.

Cette dégradation s'explique par le rattrapage des demandes qui n'ont pas été affectées en 2020 et au 1er semestre 2021 en raison du contexte de pandémie, par la levée des restrictions sur les déplacements, par l'attractivité de la nouvelle CNI, ainsi que par la difficulté des communes à s'adapter rapidement à ce surcroît de demandes.

Pour rappel les mairies dotées d'un dispositif de recueil sont :

- Roussillon
- La Côte St André
- St Etienne de St Geoirs
- La Tour du Pin



Alerte nucléaire je sais quoi faire !



Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction

POURQUOI des comprimés d'iode ?

La prise d'iode stable est un moyen de protéger efficacement la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif qui pourraient se produire en cas d'accident nucléaire.

De la conception des centrales nucléaires à leur exploitation, tout est mis en œuvre pour garantir une sécurité maximale. Le risque d'accident ne doit pas être négligé même s'il est très peu probable.



QU'EST-CE QUE L'IODE ?

L'iode est un oligo-élément naturel, indispensable au fonctionnement de la thyroïde. On le trouve dans l'eau et les aliments que nous consommons (poisson, viande, fruit, lait...). En cas d'accident, de l'iode provenant d'une réaction physique qui a lieu à l'intérieur du réacteur peut être rejeté dans l'environnement. Il s'agit d'iode radioactif. Les comprimés d'iode sont des médicaments fabriqués avec de l'iode comparable à celui qui se trouve dans la nature et dans l'alimentation. On l'appelle l'iode stable.

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Il est impératif de conserver les comprimés d'iode :
- à une température ne dépassant pas 25°C et à l'abri de l'humidité,
- hors de portée des enfants.
Ces comprimés d'iode sont destinés à être utilisés dans des circonstances exceptionnelles. Ils ne doivent être pris qu'à la demande du préfet.

Il est impératif de conserver les comprimés d'iode :
- dans l'emballage d'origine,
- de les ranger dans un endroit accessible et facile à mémoriser, par exemple dans votre kit d'urgence.

LE RISQUE THYROÏDE limité efficacement

Comment un comprimé d'iode protège la thyroïde de l'iode radioactif ?

Respire ou avale, l'iode radioactif se fixe sur la glande thyroïde et peut ainsi augmenter le risque de cancer de cet organe, surtout chez les jeunes.

Prendre la dose d'iode stable avant les rejets d'iode radioactif protège efficacement la thyroïde en la saturant et en empêchant l'iode radioactif de s'y concentrer.

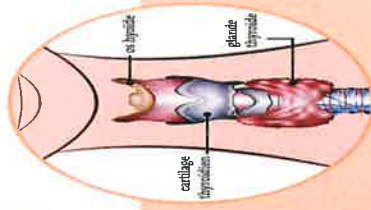
La thyroïde est alors préservée.

QUAND DOIT-ON PRENDRE UN COMPRIMÉ D'IODE ?

L'iode stable doit être pris uniquement et immédiatement à la demande du préfet. Son message sera diffusé à la radio (France Bleu, France Info, etc.), la télévision (France Télévisions) et sur le site internet de votre préfecture.



LA THYROÏDE : une petite glande juste essentielle !



La thyroïde est une petite glande (environ 5 cm chez l'adulte) située sur le devant du cou. La thyroïde fabrique des hormones qui jouent un rôle essentiel chez l'humain : croissance, développement intellectuel.

Elle a un rôle particulièrement important chez l'enfant, et ce, dès la vie intra-utérine. Quel que soit l'âge, ces hormones contrôlent le fonctionnement de l'organisme.

Des comprimés d'iode

POUR QUI ?

L'ensemble de la population peut être appelé à prendre de l'iode stable. Les femmes enceintes et les jeunes de moins de 18 ans doivent être protégés en priorité car la thyroïde des fœtus et des jeunes est plus sensible que celle des adultes.

POSOLOGIE

- Personne de plus de 12 ans : 2 comprimés à dissoudre dans une boisson (eau, lait)
- Enfant de 6 à 12 ans : 1 comprimé à dissoudre dans une boisson (eau, lait)
- Enfant de 1 mois à 3 ans : 1/2 comprimé à dissoudre dans une boisson (eau, lait)
- Enfant jusqu'à 1 mois : 1/4 de comprimé à dissoudre dans une boisson (eau, lait)

Les contre-indications de la prise d'iode stable

Les maladies thyroïdiennes présentes ou passées (les goitres compressifs) ; les hypersensibilités connues à l'iode ; les dermatites herpétiformes ; les vasculites avec hypocomplémentémie. Dans ces situations, il est nécessaire de se renseigner auprès de son médecin traitant. La grossesse et l'allaitement ne sont pas des contre-indications.



Qu'elle fut la surprise des habitants de la commune dimanche 12 juin au matin de voir une grosse branche cassée du platane de l'école.

La chute qui s'est produite dimanche au environ de 3h du matin a heureusement fait aucune victime, seuls quelques dégât matériels.

L'état de l'arbre a nécessité son abattage qui a été réalisé par l'entreprise NORMAND Bernard et Anthony.



Suite à l'abattage du platane et à la demande des enfants de l'école, un arbre sera planté dès la rentrée. Les enfants procéderont aux choix de l'essence.



REPAS ACCA

Une pluie dense et incessante s'est positionnée sur Pact depuis 4h00 du matin.

L'équipe de chasseurs affectée à la préparation du repas annuel est en place à 7h00. Il pleut toujours mais le moral reste bon. 8h00, la pluie cesse, les sourires ont remplacé les mines inquiètes.

La solution de repli salle du foyer rural est vite abandonnée. Le soleil qui apparait en cours de matinée, permet aux 80 convives, chasseurs, familles et amis de profiter pleinement de cette belle journée. Le méchoui préparé par notre boucher Damien et la très active participation de Thierry est une fois de plus au top.



Vous reconnaitrez parmi tous ces visages radieux, celui de Claude N. ancienne Maire de Pact et fidèle de cette journée de retrouvailles et d'échanges.

Jeu de cartes pour certains, direction du terrain de boules pour de nombreux autres, nous avons passer une très belle journée.

Merci une fois de plus à toutes les bonnes volontés et leur investissement pour ces moments partagés.



Où vont nos Déchets ? Les Poubelles vident leur sac !

Journée découverte du circuit des Déchets

Entrée
gratuite

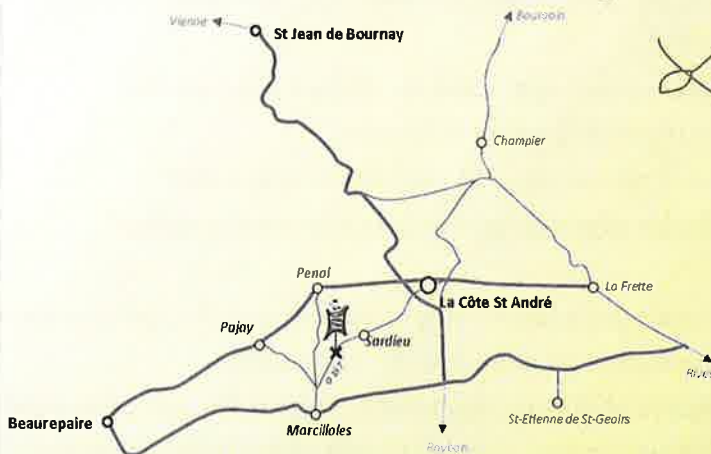
Unité de Traitement et de Valorisation
des Déchets Ménagers et Centre de stockage



De 10h à 12h
Et 14h à 17h

- * Jeu du Tri
- * Info recyclage
- * Présentation du site
- * Théâtre vivant
- * Atelier compostage

Samedi 24 septembre 2022



Pour plus de renseignements :

www.sictom-bievre.fr - 04 74 53 82 32



Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes est en charge de la collecte, du traitement et de la valorisation de vos déchets ménagers.

» Signalez tout changement de votre situation !

Vous arrivez ou quittez notre territoire ?

Nouvel arrivé ? Sur le départ ? Il est obligatoire d'avertir le service redevance incitative de la Communauté de Communes au 04 74 84 67 29 de votre emménagement / déménagement. Cette démarche est nécessaire pour assurer le suivi administratif de votre dossier, afin que la facturation s'arrête ou commence.

Du changement au sein de votre foyer ?

Si le nombre de personnes accueillies au sein de votre foyer évolue, vous pouvez demander à changer votre bac pour une taille inférieure ou supérieure, plus adaptée à votre production de déchets.

» Informations pratiques

La collecte est assurée tous les 15 jours (sauf du 1^{er} juillet au 31 août où la collecte a lieu toutes les semaines),

Si vous n'avez pas reçu le calendrier de collecte, vous pouvez en faire la demande au service de la redevance incitative au 04 74 84 67 29 ou le consulter sur le site internet www.entre-bievreetrhone.fr

Les bacs doivent être sortis la veille au soir de la collecte et rentrés rapidement après la collecte.

Les bacs munis de serrure ne seront pas collectés s'ils ne sont pas munis de bracelet marquage « EBER » vert fluo. Vous pouvez en faire la demande si vous l'avez perdu à la Communauté de Communes.

L'entretien de votre bac : le nettoyage intérieur et extérieur du bac est à votre charge. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est vivement conseillé d'utiliser des sacs à l'intérieur des bacs roulants.

En cas de vol ou de détérioration, votre bac est remplacé gratuitement sur simple appel téléphonique au 04 74 84 67 29

» Comprendre votre facture

Le financement de la gestion des déchets s'effectue par la redevance incitative dont le montant est calculé en fonction du service rendu (la part fixe), qui comprend .

- La collecte en porte à porte et le traitement des déchets ménagers résiduels, déchets non recyclés,
- La collecte sélective (verre, emballages, papiers) aux points d'apport volontaire,
- L'accès aux deux déchèteries (Beaurepaire et Montseveroux) pour les particuliers uniquement.

-4 Pour accéder aux déchèteries, demandez votre badge auprès du service de la redevance incitative !

Vous recevez deux factures .

- Une en début d'année (pour le 2^e semestre de l'année précédente) comprenant une part fixe qui correspond à votre abonnement au service sur la période + l'ajustement du nombre de levées annuelles
- Une à la fin de l'été (pour le 1^{er} semestre de l'année en cours) comprenant une part fixe qui correspond à votre abonnement au service sur la période du 1^{er} janvier au 30 juin + le forfait des 6 levées obligatoires Le coût de la part fixe et de la part variable dépend du volume de votre bac, convenu en fonction de la composition de votre foyer lors de votre abonnement. Vous pouvez adapter son volume à votre vie, contactez-nous !

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, **il est interdit de déposer des sacs sur la voie publique en dehors des bacs qui vous sont fournis.** Le cas échéant, le nombre de levée nécessaires pour les évacuer vous sera facturé.

Les dépôts sauvages, notamment autour des points d'apports volontaires ou de votre bac à ordures ménagères, sont interdits et susceptibles de poursuites.

En plus de leur impact néfaste sur l'environnement, leur nettoyage et leur traitement ont un coût pour la collectivité et donc pour les usagers. La sanction encourue va jusqu'à 1 500 € d'amende avec la confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets (articles R632-1, R635-8, R644-2 et R610-5 du Code Pénal).

Collecte des déchets ménagers : zoom sur les bacs à serrure

» *Votre poubelle a une serrure ?*

Les semaines où vous avez besoin que votre bac soit collecté, pensez à lui mettre le bracelet marquage « EBER » vert fluo.



Contact et renseignements — service redevance incitative : 04 74 84 67 29

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h

Pôle de proximité EBER - 28 rue Français - 38270 Beaurepaire



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

1 000 POSTES DE CONDUCTEURS

À POURVOIR POUR LA RENTRÉE 2022-2023
PLUS D'INFOS : 04 26 73 30 20



auvergnerhonealpes.fr

FEUX D'ARTIFICES



Mercredi 13 Juillet :

Beaurepaire

Faramans

Serrières

Jeudi 14 Juillet :

Cours et Buis

Revel Tourdan

St Sorlin en Valloire

MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DU FOYER RURAL

A compter du 1er Juin, et faisant suite aux travaux de peinture réalisés dans la salle du foyer rural, voici les nouveaux tarifs :

LOCATION PACTOISES / PACTOIS : 100 €

LOCATION NON PACTOISES / PACTOIS / 150 €

CAUTION (pour tous) : 500 €

CHAUFFAGE PARTICULIER : 50 €

CHAUFFAGE ASSOCIATION : 50 €

LOCATION COMMERCIALE : 500 €

Le 1er janvier 2019, Entre Bièvre et Rhône est née de la fusion des Communautés de Communes du Pays Roussillonnais et du Territoire de Beaurepaire. Votre nouvelle intercommunalité regroupe désormais 37 communes et 67 000 habitants, son siège se situe à St Maurice l'Exil, mais 2 pôles, administratif et technique sont sur Beaurepaire. Les compétences de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône :

ENVIRONNEMENT

Développer les énergies renouvelables,
Protéger les espaces naturels remarquables,
Agir pour la qualité de l'air,
Lutter contre l'ambroisie.

GESTION DES DECHETS

Collecter les déchets des particuliers et des entreprises,
Sensibiliser à la pratique du tri et du compostage

TOURISME

Valoriser et animer l'offre touristique du territoire.

URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Définir l'organisation du territoire et instruire les permis de construire.

LOGEMENT

Organiser le développement d'une offre de logements accessibles à tous.

SPORT

Créer et gérer les équipements sportifs : centre aquatique Aqualône, piscines Charly-Kirakossian et intercommunale à Beaurepaire, gymnase intercommunal à Beaurepaire, complexes sportifs Pierre Quinon et Frédéric Mistral...

ACTION SOCIALE

Accompagner les habitants dans leurs projets.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Proposer aux entreprises, aux commerçants, aux agriculteurs des conditions favorables à l'exercice de leurs activités,
Soutenir la création d'emplois.

TRANSPORTS

Développer une offre de transports collectifs et à la demande plus opérationnelle

CULTURE

Créer et gérer les équipements culturels : conservatoire, médiathèque, cinéma l'Oron, salles de spectacles...

VOIRIE

Aménager, entretenir et sécuriser les voies communautaires.

L'EAU

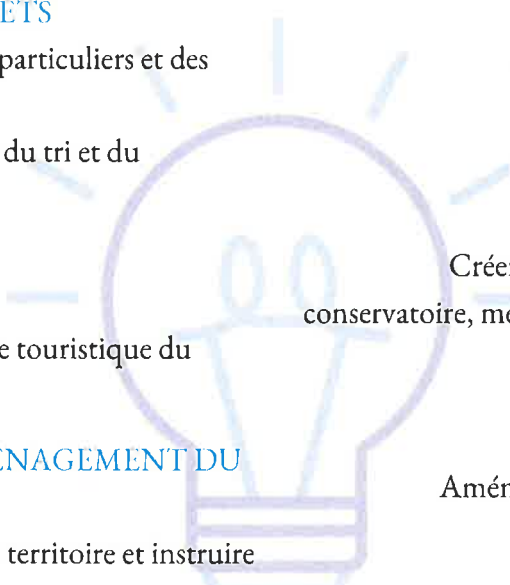
Distribuer l'eau potable,
Collecter et traiter les eaux usées et pluviales,
Préserver les milieux aquatiques,
Prévenir les risques d'inondations,
Entretien et aménager les cours d'eau.

ENFANCE

Proposer une offre d'accueil et des animations dédiées aux enfants et aux adolescents : relais d'assistants maternels, crèches, accueils de loisirs...

NOUVELLE TECHNOLOGIE

Développer l'usage des nouvelles technologies.





LE 3eme PPA DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE

Du mardi 21 juin au vendredi 29 juillet 16h, les préfetures de Rhône, de l'Ain et de l'Isère organisent une enquête publique concernant le projet du 3ème plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération lyonnaise.

Il s'agit d'un vaste plan d'action qui vise à améliorer la qualité de l'air notamment en réduisant les émissions polluantes et donc à mieux protéger la santé des populations sur un territoire étendu, comprenant 167 communes, centré sur l'agglomération de Lyon et englobant notre commune.

Ce projet de plan soumis à l'enquête a été élaboré par l'Etat, en associant l'ensemble des collectivités et acteurs du territoire. Il prévoit au total 35 actions, concernant l'Industrie, la Mobilité, l'Habitat, l'Agriculture, l'Urbanisme... Ce plan, une fois approuvé, constituera la stratégie locale de lutte contre la pollution de l'air pour les 5 prochaines années.

Cette enquête publique constitue une étape importante de la démarche engagée. Elle permet de faire connaître le projet de plan, ainsi que l'évaluation de ses effets potentiels au grand public et offre la possibilité à chacun de faire part de ses observations. Dans cet objectif, le dossier support de cette enquête le registre électronique, ainsi que l'ensemble des modalités de participation sont mis à disposition, au lien ci-après :

<https://www.registre-numerique.fr/ppa-lyon>

Dans ce cadre, il sera en outre possible d'échanger directement avec un des commissaires enquêteurs lors des différentes permanences organisées, notamment :

- LE JEUDI 28 JUILLET de 14H à 17H à la Mairie de BEAUREPAIRE

Agenda actions familles juillet 2022

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
DE L'ILE DU BATTOIR - BEAUREPAIRE

Toutes ces animations sont proposées dans le respect des gestes barrières. **Inscriptions obligatoires pour les ateliers** à l'accueil.
Ouvert à tous / GRATUIT / 04 74 79 07 20

DATE	THEME - HORAIRE - LIEU
Du Lundi 11 au vendredi 29 juillet	Ouverture de la Ludothèque à François Mitterrand 9h /12h et 14h /18h
Mardi 12 juillet	Veillée Ludothèque et jeux en bois De 17h à 19h à la salle François Mitterrand
Mardi 19 juillet	Veillée Magicien : Spectacle interactif mêlant magie humour, comédie et poésie A 17h45 jusqu'à 19h à la salle François Mitterrand
Jeudi 21 juillet	Ludothèque et atelier activités manuelles sur le thème de l'été A 14h à la salle François Mitterrand
Mardi 26 juillet	Veillée Grand Jeux A partir de 17h à 19h30 au centre social
Jeudi 28 juillet	Ludothèque et atelier activités manuelles sur le thème arc-en-ciel A 10h à la salle François Mitterrand

CINE EN PLEIN AIR

Du 10 juin au 22 juillet
Gratuit et ouvert à tous

Centre social et culturel
de l'Île du Battoir
& Communauté de Communes
Entre Bièvre Et Rhône

Date 2022	Film	Lieu & autres infos
Mardi 5 juillet	Super héros malgré lui	Cour du centre social OVIV à Vernior Contact : Centre social OVIV / En cas de pluie : gymnase
Vendredi 8 juillet	Qui'est-ce qu'on a tous fait au bon Dieu	Parking salle des fêtes de Moissieu Contact : Comité des fêtes En cas de pluie Salle des fêtes
Samedi 16 juillet	Mes très chers enfants	Cour du local technique de Pisieu Contact : Mairie / en cas de pluie Salle des fêtes
Vendredi 22 juillet	Les Bodins en Thaïlande	Cour de l'école de Jarcieu - Contact : Les conscrits En cas de pluie : salle des fêtes A partir de 19h30 pic-nic et grands jeux en bois



A la tombée
de la nuit



HORAIRES



BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 14 h00 - 16h15
Vendredi : 10h00 - 11h30
Samedi : 9h00 - 11h30

POINT NUMÉRIQUE

Jeudi : 8h45 - 11h30

La fermeture de la bibliothèque pendant l'été :

Les mardis 2/08, 9/08 et 16/08

La fermeture du point numérique pendant l'été :

Les jeudis 4/08, 11/08 et 18/08

NOUVEAUX HORAIRES L'ALLIANCE POUR PL'HAIR



L'ALLIANCE POUR PL'HAIR

Le salon est ouvert :
Les lundis mercredis vendredis de 8h à 18h *après 18h sur RDV*

Les jeudis 9h à 14h

Les mardis et samedis sur RDV

Et les jeudis de 9h à 15h

04 74 59 97 21

Le salon sera fermé du 11 au 16 Juillet et du 6 au 20 Août



Beauty by L

Onglerie, soins du visage, épilations...

Lucy ROMEYER

525 chemin de Jarcieu à Moissieu, 38270 PACT

Tel : 06 89 08 34 86

CINEMA PLEIN AIR



Vendredi 10 juin à la nuit tombée, une cinquantaine de personnes a participé à la projection du film *Les Bouchetroux* sur écran géant et en plein air, dans la cour de l'école.

Une initiative du centre social de l'Ile du Battoir et du Sou des Ecoles de Pact.



Le départ en vacances de l'employé communal Bernard PIOLAT, a permis l'insertion professionnelle et sociale de Mr PENELON Pascal, pactois depuis quelques années, au service technique pour quelques jours dans le cadre de la signature d'un contrat de mise à disposition par l'association ESAT HORS MURS LE METRONOME de Grenoble. Cette formule a permis à Pascal d'exercer une activité à caractère professionnel en milieu ordinaire de travail, susceptible de favoriser l'épanouissement personnel et professionnel et de développer sa capacité à l'emploi.

Un grand MERCI à Pascal



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Dimanche 21 Août : Grand Concours de Pétanque :

Le Bistrot « Chez Del & Christian »

Inscription et réservation 04 74 84 81 93

Samedi 17 et Dimanche 18 Septembre : Journées Européennes du Patrimoine

Visite gratuite de l'Eglise, entrée libre, exposition de peintures par des artistes locaux



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

L'AGENCE POSTALE de PACT est ouverte :

*Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi
8h30 à 11h30 (départ du courrier à 8 H 30)*

Ouverte le 1er mercredi du mois

Fermée le 1er samedi du mois

Adresse : 285 grande roue, 38270 PACT

Tel : 04 74 84 66 42

En cas d'urgence, rendez-vous à la POSTE à BEAUREPAIRE



MAIRIE DE PACT

Horaires d'ouverture :

MARDI DE 13 H 30 à 18 H

JEUDI DE 15 H à 18 H 30

VENDREDI DE 13 H 30 à 18 H

Mr le Maire reçoit le samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

Coordonnées :

Adresse : MAIRIE DE PACT - 38270 PACT

Tel : 04 74 84 87 60 / **E-mail :** mairie.pact@entre-bievretrhone.fr

Site Internet : mairie-pact.fr

La commission information :

Mme BERTINO MIREILLE

Mr HUNNIBAL BERNARD